

Pays du Bocage



Des pôles économiques répartis sur le territoire

Depuis 1999, le pays du Bocage gagne de nouveau des habitants. La croissance de la population repose uniquement sur l'excédent du nombre de naissances sur le nombre de décès. L'arrivée des seniors dans le territoire ne suffit pas à combler les nombreux départs des jeunes. Toutefois le déficit migratoire s'atténue.

L'emploi se concentre principalement dans la ville de Flers et dans d'autres pôles économiques bien répartis sur le territoire. Malgré d'importantes restructurations, le pays reste fortement industrialisé.

Le pays regagne des habitants

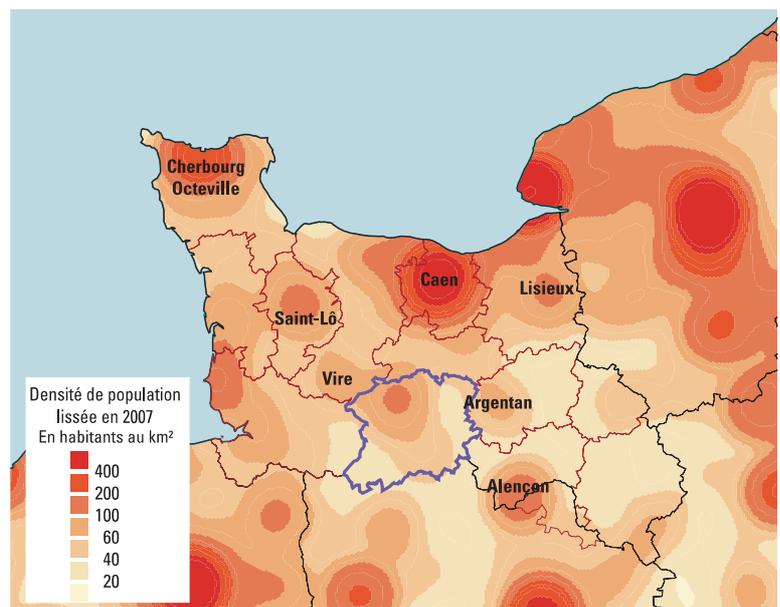
Avec 96 500 habitants au 1^{er} janvier 2007, le pays du Bocage est le plus peuplé des pays ornaïs. Depuis 1999, le rythme de progression annuelle enregistré dans le territoire s'est légèrement accru (+ 0,08% en moyenne par an) et rompt avec la baisse de population constatée pendant les deux dernières décennies.

La croissance de la population du pays repose uniquement sur l'excédent du nombre de naissances sur le nombre de décès.

Les évolutions démographiques ne sont pas homogènes sur l'ensemble du pays. En effet, Flers, La Ferté Macé, Domfront, Tinchebray connaissent de fortes baisses de population. Les communes situées au sud de Domfront perdent également de nombreux habitants. En revanche, Bagnoles-de-l'Orne, Magny-le-Désert et Athis de l'Orne sont celles qui gagnent le plus d'habitants.

Superficie	1 721 km ²
Nombre de communes	138
Population 2007	96 500 habitants
Évolution 1999-2007	+ 600 habitants
Densité	56 hab/km ²
Région	83 hab/km ²
Part des moins de 20 ans en 2007	23 %
Région	25 %
Part des 60 ans et plus en 2007	27 %
Région	23 %
Nombre d'emplois en 2006	37 500
Population active ayant un emploi en 2006	38 500

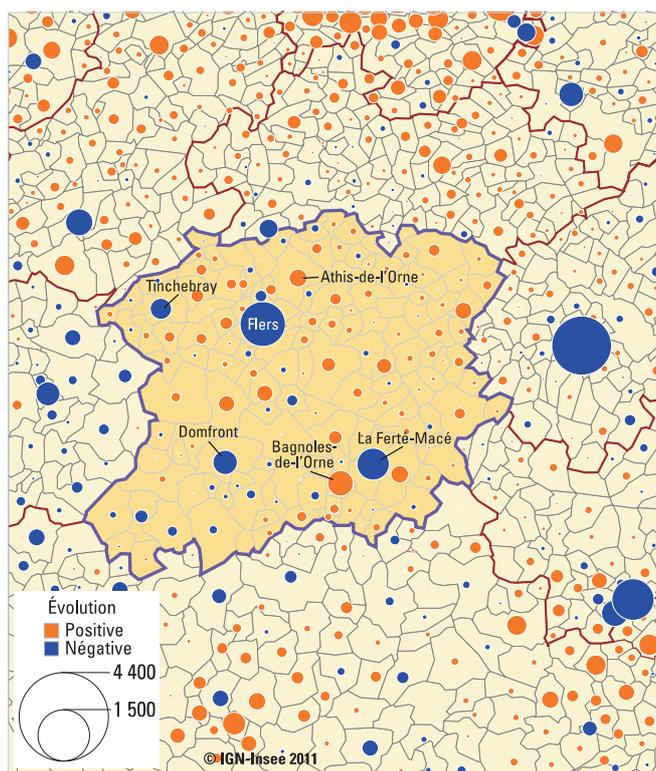
Densité de population lissée



Source : Insee, recensement de la population 2007



Variation absolue de la population entre 1999 et 2007



Source : Insee, recensements de la population de 1999 et 2007 exploitations principales

Le pays du Bocage est le 3^e pays le plus âgé de Basse-Normandie, après ceux du Mont Saint-Michel et de Coutances. Pourtant, le territoire attire moins de seniors que les deux autres pays bas-normands.

En 1999, les personnes âgées de 60 ans ou plus étaient déjà plus nombreuses que les jeunes de moins de 20 ans. L'écart s'est creusé au fil des années. En 2007, les moins de 20 ans forment 23 % de la population (soit 2 points de moins qu'en 1999). Parallèlement, 27 % des habitants du pays ont déjà fêté leurs 60 ans. Cepen-

nant, seules les personnes âgées de 75 ans ou plus voient leur présence s'affirmer. Celles de 60 à 74 ans sont moins nombreuses qu'en 1999, conséquence du déficit du nombre de naissances pendant la seconde guerre mondiale.

Les communes dont l'âge moyen est le plus élevé se situent au sud ouest du pays, notamment dans le Domfrontais. Les seniors sont essentiellement d'anciens agriculteurs qui restent sur leurs terres une fois à la retraite. En revanche, ces communes connaissent un vieillissement moins rapide que la moyenne, du fait de la présence importante de personnes âgées depuis de nombreuses années.

Intensification des déplacements domicile-travail

En 2006, 37 500 actifs travaillent dans le pays du Bocage.

Le territoire rassemble 6,3 % des postes de travail présents dans l'ensemble des pays bas-normands et compte un peu plus d'actifs (38 520) que d'emplois. Depuis 1975, le pays est très touché par le déclin agricole. La tradition industrielle y est forte, mais le secteur connaît des difficultés, notamment dans l'automobile. Le secteur tertiaire, malgré une bonne croissance, reste moins présent que dans le reste de la région.

Flers, principal pôle économique du territoire propose 30 % des emplois du pays en 2006 contre 27 % en 1999. Parallèlement, il rassemble seulement 16 % de la population du territoire. La Ferté-Macé et Domfront, les deux pôles économiques secondaires, offrent respectivement 3 660 et 2 290 emplois. Ils rassemblent à eux deux 16 % des emplois du pays.

La vie s'organise également autour d'autres pôles économiques comme Athis de l'Orne, Saint-Georges-des-Groseillers, la Chapelle-d'Andaine, Tinchebray ou encore Bagnoles-de-l'Orne, qui offrent tous plus de 1 000 emplois. Depuis 1999, la Chapelle d'Andaine voit son poids économique augmenter dans le pays.

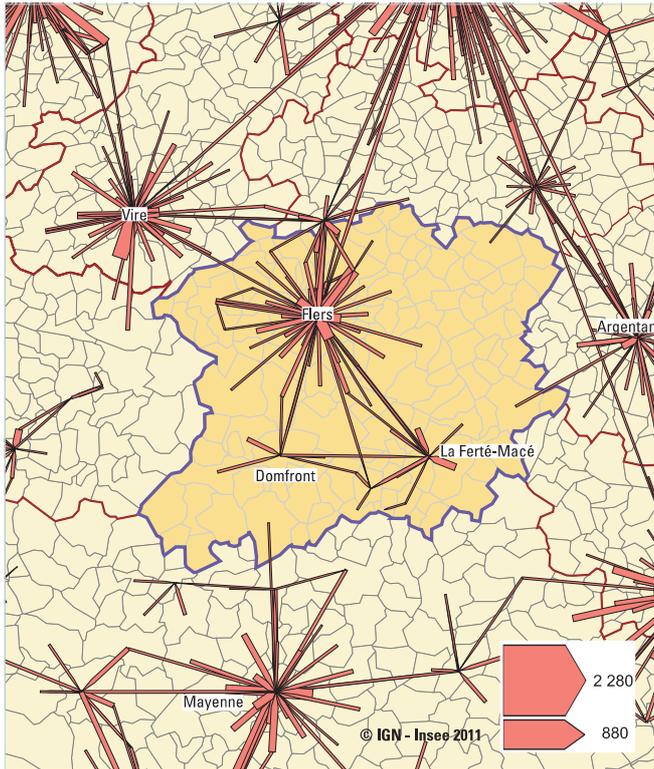
Lieu de travail des actifs résidant dans le pays du Bocage

	1999	2006
Population active ayant un emploi résidant dans le pays du Bocage	37 610	38 520
Part des actifs travaillant dans leur commune de résidence	43,2 %	37,0 %
Part des actifs travaillant dans le pays du Bocage (mais hors de leur commune de résidence)	43,4 %	47,3 %
Part des actifs travaillant hors du pays du Bocage	13,4 %	15,7 %
Distance moyenne parcourue par l'ensemble des actifs ayant un emploi*	7 km	9 km
Distance moyenne parcourue par les actifs travaillant hors de leur commune de résidence*	14 km	15 km
Durée moyenne du trajet domicile-travail pour tous les actifs	9 mn	10 mn

* seules les distances inférieures à 250 km ont été prises en compte.

Source : Insee, recensements de la population 1999 et 2006, exploitations complémentaires

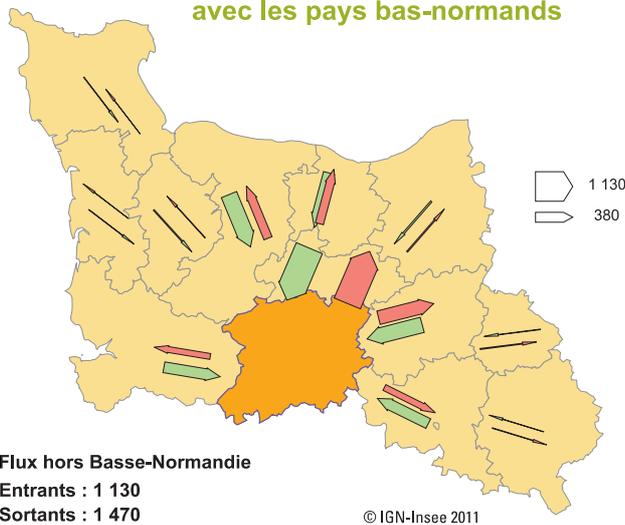
Principaux flux de déplacements domicile-travail du pays du Bocage



Source : Insee, recensement de la population 2006

En revanche, la commune de Saint-Georges-des-Groseillers a une attractivité économique moins marquée, du fait de reconversions industrielles qui ont eu lieu au sein de l'établissement Faurecia. La commune de Messei, où est implantée la même entreprise, subit également les conséquences négatives de ces mutations. En 2006, le secteur industriel représente 50 % de l'emploi total à Saint Georges des Groseillers et 51 % à Messei contre respectivement 61 et 65 % en 1999.

Déplacements domicile-travail avec les pays bas-normands



Source : Insee, recensement de la population 2006

Les habitants résident de plus en plus loin des principales villes du pays et la part du secteur agricole se réduit toujours. Cela entraîne une intensification des déplacements quotidiens entre le domicile et le lieu de travail. En 2006, 37 % des actifs du pays du Bocage exercent leur emploi dans leur commune de résidence. Ils étaient 43,2 % en 1999 et 78,5 % en 1968. Néanmoins, les actifs du pays font partie de ceux qui ont le moins besoin de changer de commune pour travailler du fait de la présence d'un réseau de pôles économiques secondaires bien répartis sur le territoire.

La majorité des navettes quotidiennes reste circonscrite à l'intérieur du pays. Cependant, 6 000 actifs quittent le territoire pour rallier leur lieu de travail. Ces actifs sortants se dirigent essentiellement dans les pays limitrophes : Sud Calvados, Argentan et Bessin au Virois. Parallèlement, 5 000 actifs domiciliés en dehors du pays du Bocage viennent y exercer leur activité professionnelle. Plus de 1 100 arrivent du pays du Sud Calvados, 660 du Bessin au Virois et 630 de celui d'Argentan.

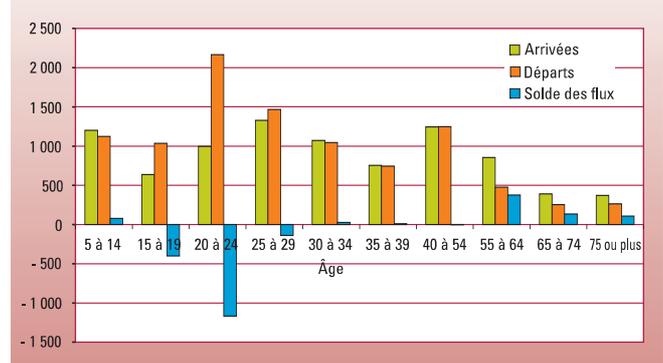
Les actifs du pays du Bocage effectuent en moyenne 9 kilomètres pour rejoindre leur lieu de travail, soit 1 kilomètre de moins que l'ensemble des actifs des pays bas-normands. Les distances se sont toutefois allongées de 2 kilomètres en 7 ans. Par la route, le temps de trajet moyen associé est de 10 minutes.

En observant uniquement les actifs qui changent de commune pour aller travailler, la distance domicile-travail moyenne passe à 15 kilomètres et le temps de trajet moyen à 17 minutes.

Un solde migratoire négatif qui s'atténue

Entre 2001 et 2006, 9 830 personnes ont quitté le pays du Bocage pour vivre ailleurs. Dans le même temps, le territoire a accueilli 8 860 nouveaux résidents. Ce déséquilibre n'est pas nouveau mais s'atténue. En effet, entre 2001 et 2006, le pays compte chaque année 21 sortants de plus que d'entrants pour 10 000 habitants contre 25 pour 10 000 habitants sur la période 1990-1999.

Bilan migratoire sur cinq ans du pays du Bocage



Source : Insee, recensement de la population 2006

Les habitants du pays du Bocage migrent essentiellement au sein de la région. La moitié des départs s'effectue vers les 12 autres pays bas-normands, principalement vers le pays de Caen et le pays d'Alençon.

Près de 1 500 personnes, soit 14,9 % des migrants, s'installent dans les Pays de la Loire. Viennent ensuite l'Île-de-France et la Bretagne qui accueillent, pour chacune d'entre elles, plus de 800 personnes, soit environ 8 % des migrants du pays du Bocage.

Les nouveaux résidents arrivent en majorité, eux aussi de Basse-Normandie. Le pays attire plus précisément les habitants du pays du sud Calvados et ceux du pays de Caen (respectivement 1 100 et 780 personnes). L'Île-de-France et les Pays de la Loire sont les deux autres principales régions de provenance.

Dans ses échanges migratoires avec les autres pays bas-normands, le pays du Bocage connaît le plus fort déficit migratoire avec le pays de Caen, qui accueille de nombreux jeunes par la présence de structures universitaires. A l'inverse, il enregistre un solde migratoire très positif avec le pays du Sud Calvados, en attirant principalement les personnes en âge d'être actives et leurs jeunes enfants.

Concernant les flux avec les autres régions, le pays présente un solde migratoire négatif avec les Pays de la

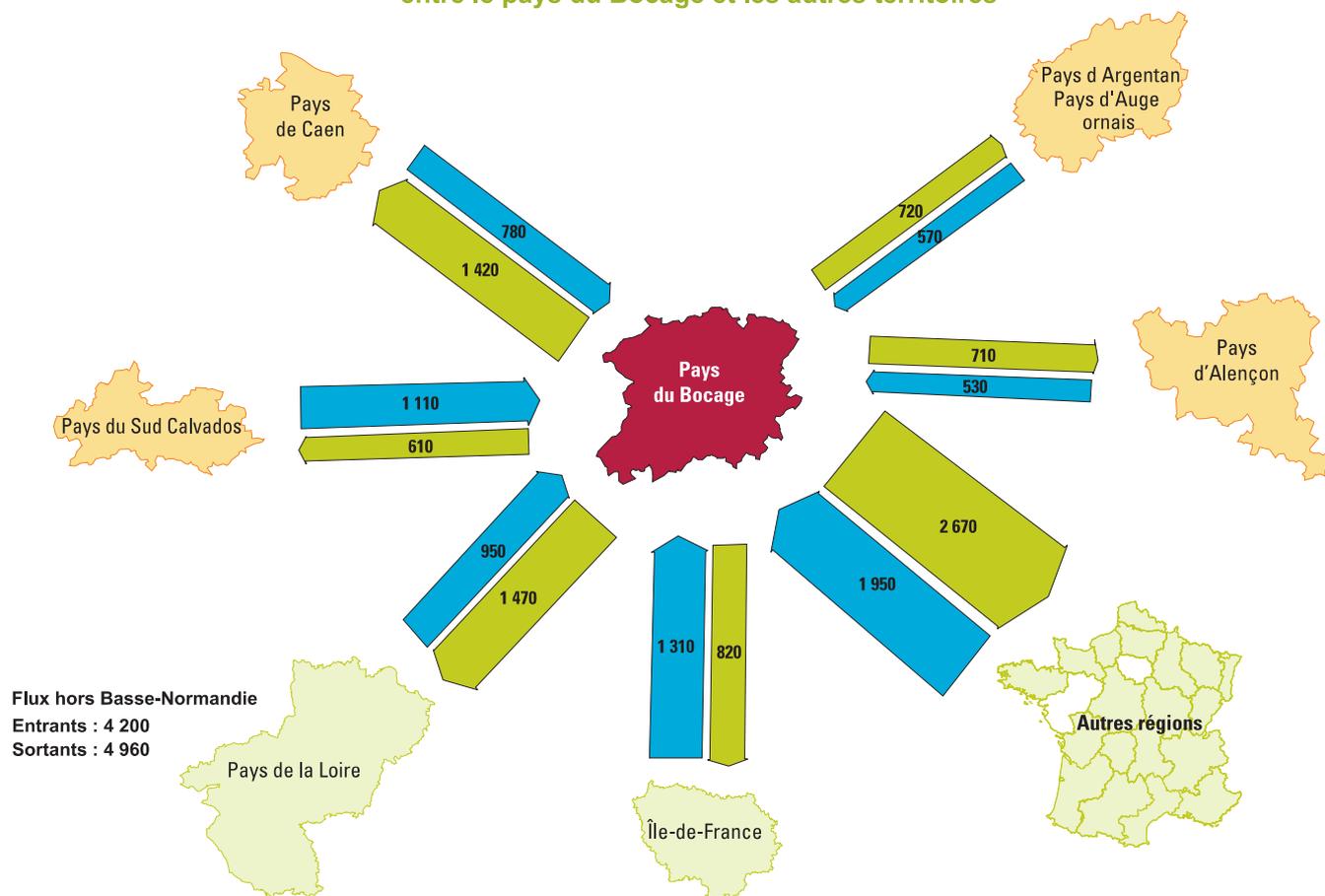
Loire (950 arrivées mais 1 470 départs) et la Bretagne (340 arrivées mais 850 départs). Le solde des échanges avec l'Île-de-France s'effectue, lui, en faveur du pays. En effet, de 2001 à 2006, 1 310 Franciliens se sont installés dans le pays, 820 habitants du pays ayant fait le chemin inverse.

Le bilan migratoire et son impact diffèrent selon les classes d'âge. Les départs des 15-29 ans sont la seule source du déficit migratoire. Parmi ces personnes, l'exode le plus important concerne les 20-24 ans. Ainsi, 20 % des jeunes appartenant à cette classe d'âge ont quitté le pays en 5 ans. Le manque de structures de formation supérieure contribue à ces nombreux départs.

A partir de 30 ans et jusqu'à l'âge de la retraite, les flux s'équilibrent. Un peu plus de 3 000 habitants du pays appartenant à cette classe d'âge se sont installés ailleurs et autant sont venus résider dans le Bocage. Cet équilibre se répercute chez les enfants de 5 à 14 ans, qui suivent leurs parents dans leurs déplacements.

L'attractivité du pays s'avère plus marquée chez les seniors de 55 ans ou plus. Elle se traduit par l'arrivée des retraités ou pré-retraités dans le pays. En 5 ans, le territoire a attiré 1 610 personnes de 55 ans ou plus tandis que 1 000 le quittaient.

Principaux échanges migratoires entre le pays du Bocage et les autres territoires



Source : Insee, recensement de la population 2006